

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 novembre 2008
(convocation du 17 novembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMaison Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. LABARDIN Michel à cpter de 15 h 00
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier à cpter de 15 h 00
M. BRON Jean-Charles à Mme WALRYCK Anne à cpter de 15 h 00
M. LABISTE Bernard à M. LAMaison Serge à cpter de 15 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 15 h 15
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BOUSQUET Ludovic à M. BONNIN Jean Jacques à cpter de 13 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme PARCELIER Anne à cpter de 14 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. GAÜZERE Jean Marc à cpter de 13 h 20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M CAZENAVE Charles à cpter de 14 h 00
Mme DELATTRE Nathalie à M. LOTHaire Pierre à cpter de 12 h 50
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter 14 h 30
M. DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie Françoise à cpter de 12 h 30

Mme DUBOURG LAVROFF Sonia à M. BRON Jean Charles à cpter de 14 h 30 puis à Mme BONNEFOY Christine à partir de 15 h 00
M. DUCASSOU Dominique à Mme DUBOURG LAVROFF jusqu'à 14 h 30 puis à Mme PIAZZA Arielle à cpter de 14 h 30
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patick à cpter de 13 h 20
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. SOLARI Joël à partir de 14 h 30
M. PALAU Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à cpter de 12 h 30
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 11 h 20 puis à M. GAÜTE Jean Michel à cpter de 15 h 00
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à cpter de 13 h 30
Mme. TOUTON Elisabeth à DAVID Jean Louis à cpter de 12 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Société Protectrice des Animaux de Bordeaux et du Sud-Ouest (S.P.A.) - Refuge pour les animaux - Subvention de fonctionnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour 2008 - Décision - Autorisation

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 1994, la Communauté Urbaine de Bordeaux est amenée à soutenir financièrement l'action de la Société Protectrice des Animaux de Bordeaux et du Sud-Ouest, association reconnue d'utilité publique, implantée à Beutre Mérignac afin de lui permettre d'assurer, dans des conditions satisfaisantes, le fonctionnement quotidien de ses installations de refuge pour animaux.

Il convient de rappeler que l'association assure l'activité de fourrière pour animaux trouvés errants sur la voie publique sur l'ensemble du territoire communautaire. Ces animaux, à l'issue du délai de garde légal, sont transférés vers le refuge et peuvent être proposés à l'adoption.

Pour faire face aux frais de gestion du refuge pour animaux, l'association a sollicité notre Etablissement Public pour le versement d'une subvention de fonctionnement dans le cadre d'un budget prévisionnel évalué pour 2008 à 915 000 Euros.

Ce budget prévisionnel est réparti comme suit :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 – achats	99 000	70 – vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
- achats non stockés de matières et fournitures	4 000	- prestation de services	320 000
- fournitures non stockables (eau, énergie)	24 000	- produits des activités annexes	75 000
- fournitures d'entretien et de petits équipements	10 000		
- fournitures administratives	3 000		
- autres fournitures (nourriture + achats directs de médicaments)	58 000		
61 – services extérieurs	307 300	74 – subventions d'exploitation	
- sous-traitance générale (frais vétérinaires)	290 000	- CNASEA	33 000
- entretien réparation	10 000	- communes	150 000
- primes assurances	4 500	- CUB	100 000
- documentation	300		
- locations mobilières et immobilières	2 500		
62 – autres services extérieurs	47 600	75 – autres produits de gestion courante	
- rémunérations intermédiaires et honoraires	20 000	- cotisations	30 000
- publicité, publications, relations publiques	6 000	- produits divers de gestion courantes (dons)	60 000
- déplacements, missions, réceptions	10 000	76 – produits financiers	10 000
- frais postaux et de télécommunications	11 000	77 – produits exceptionnels	137 000
- services bancaires	600	- produits exceptionnels sur opérations de gestion : legs et fonds propres	
63 – impôts et taxes	7 000		
- impôts et taxes sur rémunérations	3 000		
- autres impôts et taxes	4 000		
64 – charges de personnel	378 100		
- rémunération du personnel	321 000		
- charges de sécurité sociale et de prévoyance	56 000		
- autres charges sociales	1 100		

65 – autres charges de gestion courante	3 000		
67 – charges exceptionnelles	3 000		
68 – dotations aux amortissements	70 000		
TOTAL	915 000	TOTAL	915 000

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 2007, la Communauté Urbaine de Bordeaux a versé la somme de 96 000 Euros. Pour 2008, elle pourrait augmenter sa participation en versant une subvention de fonctionnement de 100 000 Euros.

Aussi, si tel est votre avis, Mesdames, Messieurs, il vous est proposé de bien vouloir :

- décider d'attribuer à la S.P.A. de Bordeaux et du Sud-Ouest, pour son activité « refuge pour animaux » une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 Euros pour l'exercice 2008. Les crédits correspondants sont ouverts au budget, à l'article 6574 – chapitre 65 – sous-fonction 1121 – CRB A760 de la section de fonctionnement du budget principal ;
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, destinée à fixer les modalités de versement de cette subvention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHÈLE ISTE

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 DÉCEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 10 DÉCEMBRE 2008